

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 5 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 5 avril, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin Gimbert à Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS : MC SAUSSAC, JY MEYER, M BOUSCHON, S CIVIER (proc de P GAILLARD), J DAUMAS, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND (proc de MF TASTEVIN), M THINON, P MAISONNEUVE, JM DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, C DUCHAMP, G SAUCLES, C PASTRE, R MOULIN, P DUPONT, D BERAL (proc de JP LARDY), J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, P ROUX (proc de P CORTIA), MF MARTIN, JL ARNAUD (proc de B TEYSSIER), G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, J BOYER, G DOZ, M CEYSSON, F CHASSON, A ROUSSET, B SOUCHE, M TOURVIELHE (proc de S GENEST) et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 35

Procurations : 5

Votants : 40

Absents : 12

Date de convocation : 30/03/2023

Secrétaire de séance : J SOUBEYRAND.

Absents : M ALLAMEL, K ESSAYAR, C FAURE, R KAPPEL, I NGUYEN, J SEBASTIEN, M CHAZE, V VANDUYNLAGER, A CHARROUD et M TAUPENAS.

En présence des suppléants non votants : O BOISSIN.

Objet : Compte administratif 2022 - Budget annexe ZA TRAVERSESES.

Après avoir pris connaissance des recettes et des dépenses réalisées au compte de gestion et au compte administratif 2022, constatées que celles-ci sont en concordance et qu'aucune observation n'est à formuler,

Le Président quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- D'approuver le compte administratif 2022 dont les résultats s'établissent comme suit :

Section de fonctionnement :

Recettes	0,00 €
Dépenses	11 860,00 €
Déficit de fonctionnement de l'exercice	11 860,00 €

Section d'investissement :

Recettes	25 655,29 €
Dépenses	213,63 €
Excédent d'investissement de l'exercice	25 441,66 €

Restes à réaliser :

Recettes	0,00 €
Dépenses	29 471,35 €

Résultats définitifs

Excédent de fonctionnement reporté	15 057,85 €
Déficit de fonctionnement de l'exercice	11 860,00 €

Résultat de clôture de fonctionnement 2022 3 197,85 €

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20230405-DEL05042023-24R-DE
Date de télétransmission : 19/04/2023
Date de réception préfecture : 19/04/2023

Excédent d'investissement reporté	7 279,69 €
Excédent d'investissement de l'exercice	25 441,66 €
Résultat de clôture d'investissement 2022	32 721,35 €

- De dire que le résultat de clôture de la section de fonctionnement soit 3 197,85 € sera affecté lors du vote de la prochaine étape budgétaire.

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 6 avril 2023
Le Président, Max TOURVIEILHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20230405-DEL05042023-24R-DE
Date de télétransmission : 19/04/2023
Date de réception préfecture : 19/04/2023